



BILANS DES RECYCLAGES

Les recyclages ont eu lieu les 3 et 10 septembre à Phalempin pour les arbitres, à Le Portel/Fâches et Denain pour les OTM. Les séances de rattrapage le 1er octobre (Phalempin, et les secteurs à Condette, Bray Dunes, Ruitz et Auberchicourt).

La CRO59/62 remercie les clubs ayant mis à disposition leurs installations.

Dans la globalité les séances et les contenus ont été appréciés de tous les officiels, nous avons tenu compte du sondage réalisé à l'issue des recyclages de la saison dernière, nous ferons de même la saison prochaine sur ce point. En voici les bilans :

OTM : 96 validés pour la ligue, 5 échecs test théorique

Arbitres : 161 validés pour la ligue (10 HN, 38 nationaux et fédéraux, 19 R1, 23 R1.1, 29 R2, 24 stagiaires, 18 CRJ), 3 échecs test théorique, 5 échecs test physique, 4 en attente de validation COMED, 4 en attente de rattrapage test physique (2^{ème} test)

Les groupes ne seront pas complétés cette saison, étant donné qu'avec l'ensemble des montées de la saison dernière, avec les stagiaires fédéraux, cela a créé une aspiration importante. La CRO a décidé par conséquent selon les besoins de permettre à chacun d'évoluer ponctuellement dans le groupe supérieur selon les besoins du répartiteur en second arbitre.

EMARQUE

Précisions suite aux interrogations survenues :

- quand un # apparaît en face du nom d'un joueur/d'une joueuse, c'est qu'il n'a pas signé la déclaration concernant les joueurs CF/PN (donc pas autorisés en pré-nationale).

- Si un ? apparaît, c'est que le joueur a été saisi manuellement et que donc on ne sait pas s'il a signé la déclaration (la commission sportive devra donc contrôler).

- Un rappel a été fait par l'intermédiaire du PV de la ligue du 17/10/17 auprès des clubs, afin que les ordinateurs soient mis à disposition à H-1h en championnat de France et H-45mn en championnat régional, et avec une souris pour éviter les problèmes de manipulation

TEMPS DE JEU (Rappel)

U13 : 2x16mn (2 prolongations maxi de 3mn, puis LF) / U15 : 2x20mn (2 prolongations maxi de 4mn puis LF) / U17 : 2x20mn (puis prolongations) / U20 : 4x10mn (modification) / Séniors : 4x10mn (MT de 10mn)

REPARTITIONS

Ne pas oublier de saisir vos indisponibilités 30 jours avant sur FBI. Il faut cocher les cases qui correspondent à celles ci (matin, après midi, soir), sinon le logiciel vous fera apparaître et le répartiteur vous désignera. Si vous êtes indisponible toute la journée il vous faut donc cocher les 3 cases. Les recyclages étant effectués, le rythme de désigner 3 semaines avant se met en place, cela avait été difficile pendant la période de transition.

Pensez à respecter le travail de André et Philippe, c'est important pour le bon fonctionnement de notre ligue et notre représentativité, beaucoup le font, mais il y a quelques écarts, ils se reconnaîtront. Egalement pour ceux qui auraient des obligations professionnelles, il faut gérer de façon à éviter les retours, ou informer le répartiteur par anticipation.

Contrôlez vos désignations sur FBI le samedi matin, afin de vérifier si un changement a eu lieu (date, heure, collègue(s), autre match).

Tout retour le jour du match doit se faire impérativement par appel téléphonique, confirmé par sms

Arbitres André BERROYER : 06 99 32 77 50 / repartiteur@liguebasket5962.com

OTM Philippe BARBRY : 07 85 53 72 88 / barbry.philippe2@sfr.fr

FORMATIONS

Chronomètre des tirs, clubs de pré-nationale en cours de formation :

BC Orchies, Wasquehal Flash, BF Escaudain, USO Bruay, Frais Marais Douai, Coulogne et Douai Basket Club

Groupes potentiels

- 13 arbitres Briquet F, Brochet S, Cartigny B, Delacote M, Erphelin A, Lavecot R, Parisis C, Peugnet P, Senechal A, Seret F, Blondel A, Groussin G, Koclega G. 1^{er} rassemblement effectué le 29 septembre pour une journée de formation alliant théorie le matin et pratique l'après midi. Observation vidéo en Octobre selon les disponibilités des observateurs
- Mise en place sous la gestion de Coralie DUBOIS du groupe potentiel OTM, suite u contact pris avec 12 OTM, les personnes suivantes ont accepté d'intégrer ce groupe : Wadoux S, Delcour S, Deregnacourt S, Harlein JF, Tassez S, Turpin K. La 1^{ère} séance de travail a eu lieu le 8 octobre à Phalempin

Formation régionale : groupe de 24 stagiaires

Première journée de formation effectuée le 2 septembre à St Martin au Laërt. Formation E-learning spécifique à ce groupe mise en place depuis fin septembre. Obligation d'effectuer les 20h de formation pour passer l'examen, certains n'ont pas compris les messages passés, si bien qu'il y a un arrêt.

La plateforme Eval-QCM est ouverte, pour arbitres, observateurs et OTM, vous pouvez y retrouver dès à présent des QCM. Vous avez reçu récemment les modalités d'accès, si ce n'est pas le cas, contactez Mathieu.

OTM CF : début de la formation en janvier 2018, inscriptions auprès de Orlane Danel (6 séances théoriques et pratiques).

La CRO recherche des tournois afin d'effectuer les validations des candidats, si vous connaissez des tournois qui s'organisent en février/mars/avril, merci de nous en informer



Ligue

NORD / PAS-DE-CALAIS

de Basketball



CRO NEWS N°1 2017-2018

Septembre-Octobre-Novembre 2017

OBSERVATIONS

Les observations ont débuté le 30 septembre pour les OTM et le 6 octobre pour les arbitres.

19 observateurs OTM sont validés, et ont reçu les informations pour officier. La nouvelle fiche OTM a été présentée lors de leur recyclage à Trith lors des opens.

26 observateurs arbitres officieront cette saison

Bruno et Marie Bernard, mettent en place cette organisation avec les répartiteurs, afin de coordonner les désignations.

Merci à l'aide apportée par l'ensemble des observateurs au développement de notre ligue et nos officiels.

TUTORAT R1/CRJ

Merci aux nombreux R1 qui ont déjà officié avec des CRJ et dont nous avons reçu les feuilles tuteur.

Sébastien et Arnaud ont mis en place un document de synthèse qui nous permettra d'avoir un suivi sur les CRJ et de déterminer des thèmes de travail pour eux.

Une synthèse générale vous sera également transmise, en cours de saison.

La 1^{ère} séance de travail pratique se tiendra fin octobre ou début novembre, selon les disponibilités de salle. Une séance aura lieu sur le littoral, l'autre dans le terrien.

BILAN RECYCLAGES ARBITRES

Un sondage avait été mis en place, le bilan est joint en annexe.

La CRO remercie ceux qui ont pris de leur temps pour apporter des éléments et répondre au questionnaire.

Ces éléments seront utilisés pour établir les programmes des réunions de mi-saison, et les recyclages de la saison prochaine.

INFORMATIONS GENERALES

. Accessions complémentaires, Félicitations à :

M.DUFOUR accède OTM HN, suite au stage organisé par la CFO à Trith en septembre

A.MARET, accède au groupe HN1/HN2, suite une information complémentaire du HNO

. Vous trouverez ci-joint les notes d'information de la FFBB, de la saison dernière concernant les contrôles de licences.

Lors de l'absence de licence, appliquer la procédure suivante :

- Présentation pièce d'identité
- Emarque, cocher la case licence non présentée / feuille papier, inscrire LNP, sans signature du joueur
- Inscription au verso de l'OBSERVATION, que ce soit en papier ou emarque
- Signature du 1^{er} arbitre

. Pour les OTM, transmettre impérativement la fiche de présence, dans les 48h suivant la rencontre à Orlane et Philippe par mail. Ceci est important pour le suivi des rencontres et l'information de tous

. **N'oubliez pas d'échanger entre vous, 48h avant les rencontres** pour confirmer votre présence et horaire d'arrivée (SMS, appel,...). Ceci est une consigne demandée lors des recyclages aux arbitres et OTM.

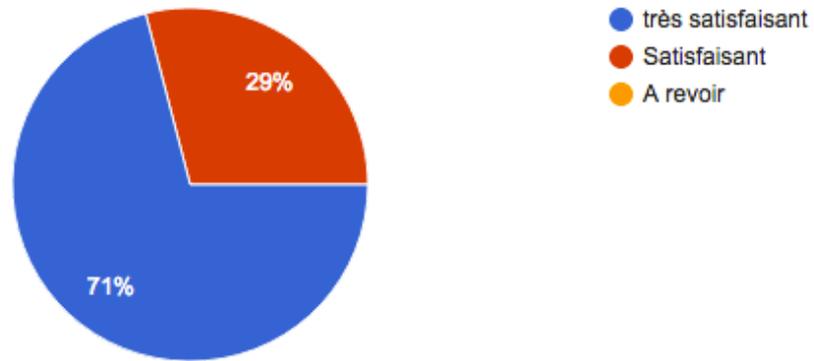
. Environ 370 matchs amicaux ont été enregistrés à la ligue (merci Sandra et Christelle) et désignés par les responsables de secteur (merci à Hervé, Alexandre, Florian, Sébastien, Arnaud et Mathieu)

**MERCI DE VOTRE ASSIDUITE EN
CETTE REPRISE DE NOUVELLE SAISON**

Enquête Recyclage 2017 - 2018

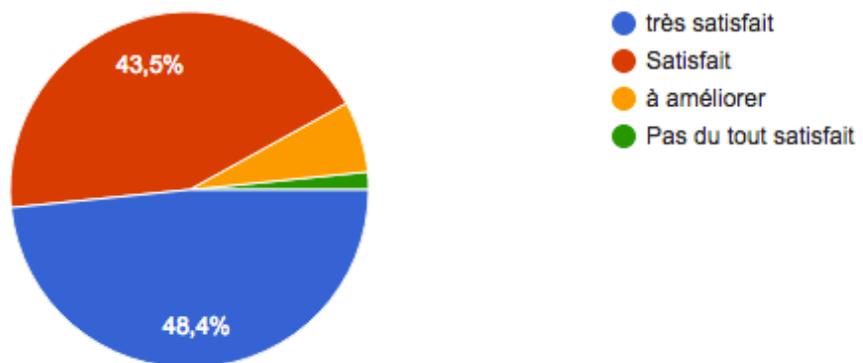
Horaires / Volume de Travail

62 réponses



Le lieu et le repas :

62 réponses





E-MARQUE ET VERIFICATION DES LICENCES

Destinataires : Ligues et Comités

Copies :

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Diffusion vers :

Echéance de réponse :

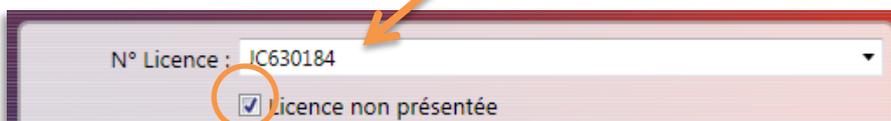
Suite à des demandes de clarification, il est rappelé que le marqueur remplit la feuille de marque au regard de la liste transmise par l'entraîneur avec les numéros/catégories/surclassement des licences présentées. Il coche la case « licence non présentée » si nécessaire. Il signale à l'arbitre les anomalies constatées.

Quand il n'y a pas de commissaire, le contrôle des licences est de la responsabilité de l'arbitre (art. 2.4 du Manuel d'arbitrage à 2 arbitres). A ce titre, une colonne de cases à cocher a été créée sur l'e-marque à droite de chaque joueur pour faciliter le pointage des licences par l'arbitre.

Après la préparation de la feuille de marque par le marqueur, l'arbitre doit cocher lui-même sur l'e-marque chaque licence qu'il a vérifiée (onglet administration) et, en cas d'absence de licence, il doit vérifier que l'OTM a bien coché la case « licence non présentée ». Un astérisque doit apparaître dans la case N° Lic. (après le numéro de licence s'il est renseigné).

L'annotation « Licence non présentée » doit apparaître sur la feuille de marque (cliquer sur l'onglet « feuille de marque » pour contrôler).

Après le contrôle, il remet les licences respectives à chaque entraîneur.



VT610061	HERMANN P.	9	
LICENCE NON PRESENTEE	VAUTHIER B.	10	
LICENCE NON PRESENTEE	BECAVIN C.	11	
VT640004	MURILLON L.	12	

Contact

Mail : bvauthier@ffbb.com

Tél. : 06.99.97.81.96

Rédacteur

Bruno VAUTHIER
Responsable du Service
Formation des Officiels

Vérificateur

Matthieu SOUCHOIS
DTN Adjoint
Directeur du Pôle Formation

Approbateur

Thierry BALESTRIERE
Secrétaire Général

Référence

2016-09-13 2-OFFICIELS - e-Marque et vérification des
licences - VFIN .docx

Note d'information

ABSENCES DE LICENCES ET NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES A LA FEUILLE DE MARQUE

Destinataires : Ligues Régionales, Comités Départementaux, Arbitres et OTM CF et HN

Nombre de pièces jointes : 0

- Information**
- Diffusion vers : Arbitres et OTM CF et HN**
- Echéance de réponse :**

Certaines dispositions liées à la feuille de marque évoluent à compter du 15 octobre 2016 :

1. Vérification des licences

Si le marqueur renseigne la feuille de marque au regard de la liste des joueurs et des licences fournies par les entraîneurs, en l'absence de commissaire, il appartient à l'arbitre de vérifier les licences, de contrôler la pièce d'identité des joueurs sans licence et de signer au verso de la feuille de marque la note concernant les joueurs sans licence dont l'identité a été vérifiée. Une case à cocher est prévue pour faciliter ce contrôle sur l'e-Marque.

2. Absences de licences

En cas d'absence de licence, le joueur doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir participer à la rencontre. L'arbitre attestera avoir contrôlé ce document au verso de la feuille de marque dans la case "Réserves" (voir ci-dessous).

Il est rappelé que "par sa signature de la feuille de marque, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis".

Sur la feuille de marque papier, à l'instar de l'e-Marque, il n'est plus demandé de faire signer les joueurs sans licence. La signature de la feuille de marque par l'entraîneur au recto et celle de l'arbitre dans le cadre "Réserves" au verso suffisent. A la place du numéro de licence sera écrit "LNP" pour "Licence Non Présentée" (cette indication apparaît sur e-Marque).

Sur e-Marque, après la prochaine mise à jour débloquant cette obligation, les capitaines ne signeront plus au verso de la feuille de marque dans la case "Réserves" dans les cas d'absence de licences. La procédure sera identique à la feuille de marque papier.

Consignes à appliquer en cas d'absence de licence selon le niveau de la rencontre :

Niveau	Documents à fournir	Pièces d'identité à fournir	Signature des joueurs au recto de la feuille	Inscription au dos de la feuille de marque	Signature du premier arbitre au dos de la feuille de marque
LNB (ProA ProB)	Fax de qualification même en présence de licence	oui (photocopie possible)	Non*	oui	oui
LFB – NM1	Attestation FFBB d'autorisation de jouer conseillée si pas de licence	oui	Non*	oui	oui
Espoirs ProA	Aucun	oui	Non*	oui	oui
Championnats de France et autres niveaux inférieurs	Aucun	oui	Non*	oui	oui

* feuille de marque papier : inscrire "LNP" pour "Licence non présentée"

* e-marque : case "licence non présentée" à cocher

Pièces d'identité autorisées : Passeport, Carte nationale d'identité, Permis de conduire, Carte de

scolarité, Carte professionnelle, Carte de séjour. Les photocopies sont tolérées uniquement en LNB.

Notation à l'arrière de la feuille dans la case "Réserves" : Noter : « OBSERVATIONS : Le joueur n°15 de l'équipe A, à défaut de licence, a présenté une pièce d'identité ». Cette annotation est contresignée par l'arbitre.

3. Présentation de Duplicata de licences

Il est rappelé qu'un licencié est autorisé à fournir le duplicata officiel de sa licence accompagné d'une pièce d'identité en lieu et place de sa licence. Dans ce cas, son numéro de licence sera inscrit sur la feuille de marque et l'annotation "LNP" ne sera pas notée dans cette case de la feuille papier et l'onglet "licence manquante" de l'e-marque ne sera pas coché. Le verso de la feuille de marque ne sera pas annoté pour signaler l'absence de la licence.

Par contre, les photos sur smartphones, les photocopies numériques ou papier ne sont pas admises pour remplacer pièces d'identité (sauf LNB), licences ou duplicatas.

4. Suppression de l'adresse des Officiels

Sur la e-Marque et au dos de la feuille de marque papier, l'adresse des Officiels ne doit plus être mentionnée. Seuls les Nom, Initiale du Prénom, Club et Numéro de licence doivent être renseignés.

5. Défaillance d'e-Marque

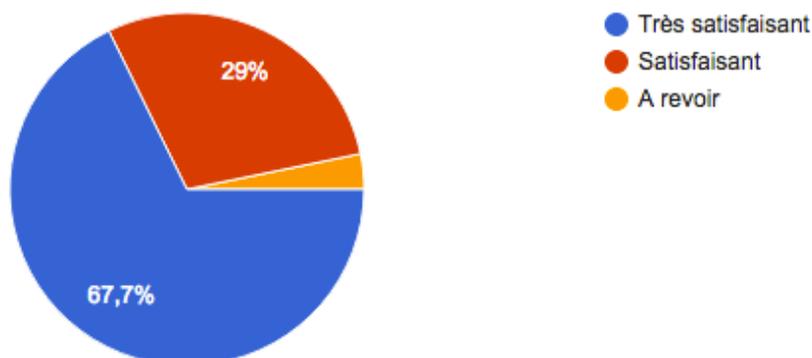
L'annotation doit se faire dans la case "Réserves" de la feuille de marque papier utilisée en secours, en commençant par : "OBSERVATION : l'e-Marque n'a pu être utilisée pour le motif suivant : ..."

Ne pas écrire dans le paragraphe "Incidents" car cela provoque l'ouverture d'un dossier disciplinaire. La commission sportive jugera de l'opportunité d'éventuelles suites à donner.

Contact	Mail : bvauthier@ffbb.com	Tél. : 06.99.97.81.96
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bruno VAUTHIER Responsable Service Formation des Officiels Chantal JULIEN Responsable technique HNO	Patrick BEESLEY DTN et Directeur Général	Thierry BALLESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-11 OFFICIELS - Absences de licences et dispositions nouvelles relatives à la feuille de marque.docx	

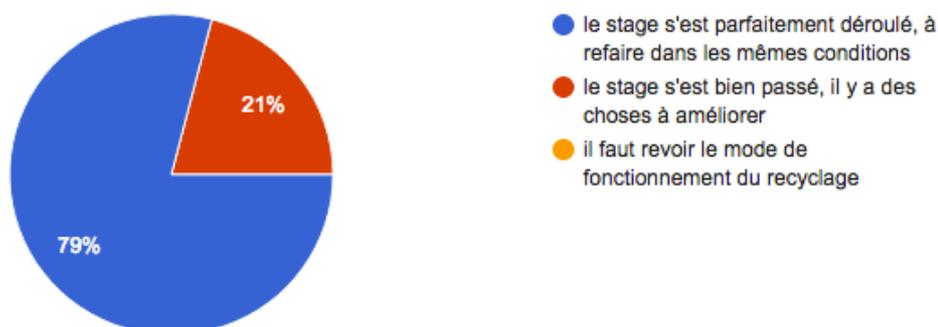
Les thèmes choisis ont été

62 réponses



Suite à votre journée vous diriez :

62 réponses



Quels thèmes à l'avenir :

Pour la pré-saison je trouve ça adapté. Si on devait rajouter qqch peut-être une ou deux situations à expliquer sur terrain à l'issue du luc léger en profitant de la salle pour mettre en situation une phase de jeu avec qq arbitres qui tournent au coup de sifflet (2)

Le debriefing après une observation

Toujours la gestion de conflit avec Coach / joueur

Moi qui n'est jamais fait de rapport sur disqualifiante ou autre j'aimerais me perfectionner sur ce thème

En CRJ il serait bien de rappeler un peu les bases de la mécanique à 2 et d'en expliquer les détails (qui ne sont pas connus pour la plupart des 1ère année, les CRJ 2ème année pouvant apporter des informations et aider ceux en 1ère année) dans le même esprit d'échange que s'est passée la réunion des CRJ.

Le rebond offensif voir des situations

La nouvelle fautes antisportive

Des thèmes qui concernent l'esprit du jeu, des joueurs, des arbitres. Favoriser les sujets "sports" et les focus sur des points de règlement ("révisions collectives", rappels de règles claires).

La pose d'écrans

La gestion et la communication avec les entraîneurs sont des sujets intéressants à débattre avec l'un d'entre eux, au delà d'une simple vidéo.

Gestion, car nous ne sommes pas souvent sur le même tempo, le même cadre, avec les collègues durant la saison

Les règles HN (nouvelles règles sur le retour en zones)

Points réglementaires et explication de quelques situations particulières pouvant survenir ou étant survenu au cours de la saison précédente (Situation bien gérée ou mal gérée) avec interaction avec les OTM et la feuille de marque.

Encore des vidéos sur les nouvelles règles afin de bien imprégner le pas 0 ainsi que l'antisportive

Encore plus d'intervention illégale et goaltending + mécanique

Discipline et rapport et c'est suite

Plus de situations avec vidéo c'est très enrichissant grâce aux commentaires.

Voir des échanges avec des entraîneurs.

Relations avec les OTM

Les rapports les réclamations plus en profondeur

La gestion des joueurs et des coaches.